

(N° 54.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1882-1883.

Projet de Loi contenant le Budget du Ministère des Affaires Étrangères pour l'exercice 1883.

*(Voir les nos 120, V, session de 1881-1882, et 85, session de 1882-1883,
de la Chambre des Représentants.)*

LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Affaires Étrangères est fixé, pour l'exercice 1883, à la somme de deux millions trois cent quarante sept mille quatre cent dix francs (2,347,410 francs). conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 18 avril 1883.

*Le Président de la Chambre des
Représentants,*

(Signé) J. DESCAMPS.

Les Secrétaires,

(Signé) HIPP. CALLIER.

PETY DE THOZÉE.

Budget du Ministère des Affaires Étrangères pour l'exercice 1883.

ARTICLES	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE PREMIER.			
	ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre	21,000 »	»	429,700 »
2	— du personnel des bureaux	320,900 »	5,000 »	
3	Matériel	59,800 »	»	
4	Fonds secrets	15,000 »	»	
5	Achat de décorations de l'ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par des imputations sur d'autres articles	10,000 »	»	
	CHAPITRE II.			
	LÉGATIONS.			
	Traitements des agents diplomatiques.			
6	Allemagne.	58,000 »	»	879,500 »
7	Autriche-Hongrie	58,000 »	»	
8	Brésil	30,000 »	»	
9	Chine	58,000 »	»	
10	Danemark, Suède et Norvège	25,000 »	»	
11	Espagne	50,000 »	»	
12	États-Unis	50,000 »	»	
13	France	58,000 »	»	
14	Grande-Bretagne	58,000 »	»	
15	Italie	38,000 »	»	
16	Japon	58,000 »	»	
17	Mexique	50,000 »	»	
18	Pays-Bas	58,000 »	»	
19	Portugal	25,000 »	»	
20	Roumanie	25,000 »	»	
21	Russie	58,000 »	»	
22	Serbie	25,000 »	»	
23	Suisse	20,000 »	»	
24	Turquie	50,000 »	»	
25	Traitements des conseillers ^{et} ou secrétaires.	167,500 »	»	

ARTICLES	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE III.			
	CONSULATS.			
26	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués.	486,550	"	486,550
	CHAPITRE IV.			
	FRAIS DE VOYAGE.			
27	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, indemnités de loge- ment à quelques agents diplomatiques, frais de courriers, estafettes, courses diverses	170,000	"	170,000
	CHAPITRE V.			
	DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.			
28	Traitement d'un chancelier à Paris.	10,000	"	
29	— — et d'un commis de chancellerie à Constantinople.	16,000	"	
30	Traitement de drogmans, frais d'interprètes et de lettrés, et indemnités à divers employés dans des résidences en Orient.	70,460	"	
31	Frais de correspondance de l'administration cen- trale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat, copie et traduction de documents; frais extraordinaires et accidentels	110,000	"	226,460
32	Frais de chancellerie	20,000	"	
	CHAPITRE VI.			
	MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.			
33	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité, indemnités pour services extraordinaires et dépenses imprévues non libellées au Budget.	42,000	"	42,000

ARTICLES	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE VII.			
	COMMERCE, ÉMIGRATION.			
34	Frais divers et encouragements au commerce, musée commercial, achat d'échantillons et de documents commerciaux, publication du recueil consulaire et d'autres travaux intéressant le commerce et l'industrie	87,800 »	»	105,900 »
35	Émigration. — Service médical et surveillance . . .	18,100 »	»	
	CHAPITRE VIII.			
	PENSIONS, SECOURS ET CRÉANCES ARRIÉRÉES.			
36	Premier terme des pensions à accorder éventuellement	2,300 »	»	
37	Secours à des fonctionnaires, employés et agents sans nomination, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse	2,000 »	»	7,300 »
38	Créances arriérées des exercices antérieurs, et dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent. . . .	3,000 »	»	
	<i>Total du Budget du Ministère des Affaires étrangères. fr.</i>	2,542,410 »	5,000 »	2,547,410 »